

ORIGINE DES ALIMENTS :

L'ANIA APPELLE DE SES VŒUX UNE CONCERTATION DE TOUS LES ACTEURS POUR METTRE EN PLACE DES ACTIONS CONCRETES PRENANT EN COMPTE A LA FOIS LES ATTENTES DES CONSOMMATEURS ET LA REALITE DES MARCHES AGROALIMENTAIRES

Paris, le 11/12/2019. Ce mercredi, l'ANIA participait à un colloque à l'Assemblée Nationale sur l'étiquetage de l'origine porté par Jean-Baptiste Moreau, député de la Creuse. L'occasion de rappeler les fortes attentes des consommateurs et d'appréhender collectivement les enjeux autour d'un sujet majeur pour les entreprises de l'alimentation qui appelle des engagements sérieux, documentés filière par filière, en termes d'approvisionnement comme d'information du consommateur, pour une démarche durable qui ne pénalise pas la ferme France.

Le sujet de l'origine mobilise de plus en plus les consommateurs, et les initiatives se multiplient.

Implantées sur tout le territoire au plus près des bassins de production agricole, les entreprises de l'alimentation françaises sont particulièrement engagées sur ce sujet, elles qui transforment 70% de la matière agricole française, qui privilégient l'approvisionnement en produits d'origine France et sont attachées chaque jour à défendre la transparence, la qualité des produits français, et leur savoir-faire.

Sur un sujet aussi important et complexe, l'ANIA s'engage avec sérieux et méthode et propose une démarche concertée avec tous les acteurs :

- D'abord sur la question de l'approvisionnement en matières premières agricoles d'origine française : un état des lieux préalable s'impose, filière par filière, pour identifier les marges de progrès, ainsi que les freins et les leviers pour toutes les matières premières.
- Ensuite sur l'information du consommateur : au-delà de la réglementation, nous devons répondre aux attentes pour plus de transparence. C'est notamment l'objet des projets Numalim et Numagri, portés par l'ANIA, Coop de France, la FCD et la FNSEA, qui permettront de mettre le numérique au service de la traçabilité et de l'information des consommateurs.
- Enfin sur la mise en valeur des savoir-faire des entreprises françaises en matière culinaire.

*« Nous saluons cette initiative d'organiser un colloque sur les enjeux autour de l'origine française des matières premières. Ce sujet est majeur pour nos entreprises qui sont liées pour le meilleur avec la filière agricole française. Les entreprises de l'alimentation ne sont pas des témoins mais des acteurs. Ce qui changera les choses, c'est le résultat des engagements quotidiens de tous les acteurs de la chaîne, avec une concertation pour des engagements sérieux, documentés et planifiés. Nous voulons être jugés aux résultats et travailler sur un modèle à l'italienne qui conciliera patriotisme alimentaire, transparence pour le consommateur, valorisation à sa juste valeur et conquête à l'export. », **déclare Richard Girardot, Président de l'ANIA.***

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 40 syndicats métiers et 16 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 176 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

Fierté, Responsabilité, Ambition